

M. Coldwell: Ne serait-il pas opportun de négocier avec les États-Unis un traité semblable à celui qui existe entre les États-Unis et certains autres pays, dont les ressortissants ne sont pas traités comme le sont les ressortissants canadiens en vertu de la loi américaine du service sélectif?

L'hon. M. Pearson: Nous pouvons étudier la question, mais je ne suis pas sûr qu'il existe de traité de cette nature entre les États-Unis et d'autres pays.

M. Coldwell: D'après ce qui s'est dit, j'ai conclu qu'il en existait.

L'hon. M. Pearson: J'ai dit s'il y avait un traité de cette nature. J'ignore s'il en existe un. Qu'il y ait lieu pour le Canada de conclure un tel traité, c'est là une autre affaire, et nous pourrions étudier la question.

LA CHINE

EXPORTATION DE NUMÉRAIRE CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. Fraser (Peterborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice (M. Garson). Les États-Unis ayant mis en vigueur leur *Trading with the Enemy Act* en ce qui concerne le numéraire expédié vers la Chine communiste, le ministère de la Justice a-t-il songé à mettre en vigueur ici la loi sur la défense du royaume en ce qui concerne le numéraire canadien exporté en Chine communiste?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Pas encore.

QUESTIONS OUVRIÈRES

IMPORTATION DE RÉFRIGÉRATEURS—MISES À PIED PROVISOIRES DANS LES USINES CANADIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. Hodgson (Victoria, Ont.): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Commerce (M. Howe) ou à celui du Revenu national (M. McCann), voire au deux. J'ai reçu des réclamations de la part de certains ouvriers de ma circonscription dont le travail consiste à fabriquer des pièces pour réfrigérateurs. Ils prétendent que l'an dernier moins de 500 de ces appareils sont venus des États-Unis tandis que cette année il en est venu 98,000 et qu'ils en sont atteints puisque cela a provoqué des mises à pied dans leur usine. Je me demandais si le ministre a reçu des protestations analogues d'autres parties du pays.

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai effectivement reçu des observations de ce genre, mais je crois que le maintien du prix de revente joue ici un rôle plus important que le dumping.

M. Fraser: La taxe d'accise de 25 p. 100.

Le très hon. M. Howe: La taxe d'accise de 25 p. 100 frappe aussi bien les produits importés que les produits fabriqués au pays.

LOI DES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

MODIFICATION TENDANT À INTERDIRE LA FIXATION DE PRIX DE REVENTE PRÉCIS OU MINIMUMS

La Chambre reprend la discussion, interrompue le mercredi 19 décembre, de la motion de l'honorable M. Garson en vue de la 2^e lecture du bill n° 36 tendant à modifier la loi des enquêtes sur les coalitions et de la modification proposée par M. Fulton.

M. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, la veille de la grosse tempête, je m'adressais à la Chambre au sujet du projet de loi à l'étude. Ce matin, j'ai l'intention de beaucoup abréger mes remarques afin que nous poursuivions nos travaux. Ce que j'aurai à dire ramènera l'attention de la Chambre à la mesure dont nous sommes saisis.

Pour récapituler brièvement ce que j'ai dit l'autre soir, j'avais signalé que, le 9 octobre, on avait fait savoir à la Chambre qu'elle serait saisie d'une mesure intéressant ce sujet en particulier et que ce n'est que le 17 décembre que le projet de loi a été présenté à la Chambre. De là je passais aux graves lacunes que renferme la mesure à l'étude. J'avais l'intention d'établir une comparaison entre une mesure qui comporte certains aspects utiles et qui rallie l'assentiment général et une autre qui ne bénéficie pas de l'approbation générale et qu'il faut donc, à prime abord, tenir pour fautive. Je poursuis donc mes observations en affirmant que nous avons constaté au cours de la présente session que les mesures approuvées de tous sont adoptées par la Chambre sans tarder. La mesure relative aux pensions des anciens combattants invalides en est un exemple. Mais je tiens à faire remarquer au ministre de la Justice (M. Garson) que bien des faits prouvent que la mesure à l'étude ne fait pas l'objet d'une approbation unanime. Le long débat qui a eu lieu à ce sujet le démontre bien. Le fait que des partisans du Gouvernement aient exprimé des doutes à l'égard de cette mesure le prouve aussi et la réaction générale du public qui révèle un partage d'opinions dans l'ensemble du pays indique bien qu'il s'agit d'un bill